

DECISION DU MAIRE	
2023 071 AGD	

Le Maire de BREUILLET,

Vu la délibération 2020 I 31 du Conseil municipal en date du 30 juin 2020, accordant la délégation permanente du Conseil municipal à Mme Le Maire pour la durée de son mandat en vertu des articles L.2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la consultation lancée le 31 mai 2023 relative au financement de l'acquisition de la parcelle AH112,

Considérant l'analyse des offres effectuée par la société Taëlys,

Considérant que l'offre présentée par la Banque Postale est économiquement la plus avantageuse,

DECIDE

Article 1 : de retenir la proposition de la Banque Postale – 115 rue de Sèvres - 75 275 Paris CEDEX 06 pour un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Objet du prêt : Financement de l'acquisition de la parcelle AH112
- Montant du financement : 300 000 €
- Durée du remboursement : 20 ans
- Score Gissler : 1A
- Conditions financières :
 - o Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 4,17 %
 - o Paiement des échéances : trimestriel
 - o TEG annuel : 4,18 %
 - o TEG trimestriel : 1,045 %
 - o Frais de dossier : 300 €
 - o Indemnité de remboursement anticipé : actuarielle

Article 2 : de signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale, dès réception de la présente décision comportant l'accusé réception en sous-Préfecture

Article 3 : dit que les crédits sont inscrits au budget

Article 4 : dit que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Ampliation de la décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de Palaiseau,
- Madame la responsable du Centre des Finances Publiques de Dourdan
- La Banque Postale

FAIT A BREUILLET, LE

Madame le Maire,

Véronique MAYEUR

Mis en ligne le 05/07/2023 à 11h53

REÇU EN PREFECTURE
le 05/07/2023

Application agréée E-legalite.com

22_DN-091-219101052-20230705-2023071AGD-